



OIC/ACM-2017/CG-YEMEN/REP

**RAPPORT
DE LA REUNION DU GROUPE DE CONTACT
SUR LA SITUATION AU YEMEN**

**SIEGE DES NATIONS UNIES
NEW YORK**

20 SEPTEMBRE 2017



**RAPPORT
DE LA REUNION DU GROUPE DE CONTACT
SUR LA SITUATION AU YEMEN**

**SIEGE DES NATIONS UNIES
NEW YORK**

20 SEPTEMBRE 2017

1. Le Groupe de contact de l'Organisation de la coopération islamique chargé du dossier de la situation au Yémen, a tenu une réunion en marge de la réunion annuelle de coordination des ministres des affaires étrangères des États membres de l'Organisation, au siège des Nations Unies à New York le 20 septembre 2017, sous la présidence de Son Excellence Monsieur Youssef Ben Ahmed O. Othaimen, Secrétaire général de l'Organisation de coopération islamique.
2. La réunion a réaffirmé son ferme attachement à l'unité, la souveraineté, l'indépendance politique et l'intégrité territoriale du Yémen, et son rejet de toute ingérence dans ses affaires internes, ainsi que sa solidarité et son soutien avec le peuple yéménite dans ses aspirations à la liberté, la démocratie, la justice sociale et le développement intégré.
3. La réunion a exprimé une nouvelle fois son soutien continu à la légitimité constitutionnelle au Yémen, incarnée par Son Excellence Monsieur le Président Abed Rabbo Mansour Hadi, Président de la République du Yémen, et aux efforts sincères qu'il déploie pour

garantir la sécurité et la stabilité politique et économique du Yémen et pour la reprise du processus politique devant déboucher sur une solution politique basée sur la pleine mise en œuvre de l'initiative des pays du CCG et son mécanisme exécutif et sur les résultats de la Conférence de dialogue national du Yémen, qui s'appuient sur les résolutions de la légalité internationale, en particulier la résolution 2216 (2015) du Conseil de sécurité de l'ONU.

4. La réunion a salué le rôle joué par les pays de l'Alliance arabe et tous les autres pays arabes et islamiques pour soutenir les dirigeants légitimes et le peuple du Yémen, promouvoir une solution pacifique et la reconstruction du pays. La réunion a exhorté les Etats membres à intensifier et à coordonner leurs efforts pour parvenir à une solution politique à la crise du Yémen, à soutenir les autorités étatiques légitimes et à fournir une assistance humanitaire et une aide au développement accrues.
5. La réunion a réaffirmé son attachement aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, en particulier la résolution 2201 (2015), qui soutient la légitimité constitutionnelle au Yémen, condamne et réprime tous ceux qui cherchent à entraver ou à faire échouer le processus politique et leur impose des sanctions, la résolution du Conseil de sécurité 2216 (2015), qui a appelé les Houthis, en vertu du chapitre VII de la Charte des Nations Unies, à retirer leurs forces de toutes les zones dont ils se sont emparés, et la résolution relative à l'embargo sur la fourniture d'armes à ces derniers, ainsi que les autres résolutions pertinentes adoptées par l'OCI, la Ligue des États arabes et le CCG.
6. La réunion a exprimé sa gratitude et ses remerciements à l'Etat et au peuple du Koweït et pour leur soutien constant au peuple yéménite à travers l'organisation et le parrainage des pourparlers de paix yéménites sous les auspices des Nations Unies. Elle a également fait l'éloge du Koweït pour son don lors de la conférence des donateurs à Genève le 25 Avril 2016, d'une somme de 100 millions \$ pour répondre aux besoins humanitaires du Yémen, en plus de son engagement

antérieur à fournir 300 autres millions de dollars pour financer des projets de développement au Yémen

7. La réunion a salué le retour des institutions légitimes qui ont recommencé à fonctionner dans la ville d'Aden en tant que première étape vers la restauration du contrôle de l'Etat légitime sur toutes les régions du pays, soulignant que la paix au Yémen ne se réalisera qu'avec le retrait total des milices Houtis et des partisans d'Ali Abdullah Saleh de la capitale Sanaa et toutes les autres villes yéménites et la cessation de tous les actes d'agression contre le peuple yéménite.
8. La réunion a condamné les actions unilatérales prises par les putschistes, y compris la formation du soi-disant conseil politique et d'un gouvernement illégal, leur rejet constant des mesures de renforcement de la confiance, leur refus de libérer les prisonniers et leur obstruction aux efforts de l'envoyé des Nations Unies, qui sapent toutes les solutions politiques, compliquent la crise et exacerbent la situation humanitaire tragique dans tous les Yémen.
9. La réunion a condamné toutes les violations commises par les putschistes, comme les campagne d'arrestations, les assassinats, le recrutement d'enfants et leur mobilisation dans les champs de combat, le siège des villes, le blocage de d'aide humanitaire destinée aux personnes touchées, le pillage et le détournement de fonds, la poursuite des opérations militaires à l'intérieur du Yémen et à travers la frontière, la menace contre le transport et la navigation maritime dans les eaux internationales et nationales, et autres crimes de guerre punissables en vertu du droit international, du droit international humanitaire et des autres conventions internationales.
10. La réunion a souligné la nécessité de se conformer aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité des Nations Unies, en particulier la résolution 2201 (2015), qui soutient la légitimité constitutionnelle au Yémen, condamne et réprime tous ceux qui cherchent à entraver ou à faire échouer le processus politique et leur impose des sanctions, la résolution du Conseil de sécurité 2216 (2015), qui a appelé les Houtis,

en vertu du chapitre VII de la Charte des Nations Unies, à retirer leurs forces de toutes les zones dont ils se sont emparés, et la résolution relative à l'embargo sur la fourniture d'armes à ces derniers, ainsi que les autres résolutions pertinentes adoptées par l'OCL, la Ligue des États arabes et le CCG.

11. La réunion a fermement condamné les actions militaires des milices Houtis et des partisans d'Ali Abdullah Saleh à travers la frontière entre le Yémen et l'Arabie saoudite, et les bombardements ciblant des installations et des citoyens à l'intérieur du territoire saoudien, considérant ces agissements comme une agression flagrante contre le territoire saoudien et une menace pour la paix, la sécurité et la stabilité régionale.
12. La réunion a souligné la nécessité de poursuivre l'action concertée pour que le Yémen ne devienne pas un refuge pour les groupes violents et les organisations terroristes, et une source de menace pour la sécurité et la stabilité des pays voisins, et de prendre toutes les mesures nécessaires pour y parvenir.
13. La réunion a réitéré son soutien aux efforts déployés par l'envoyé de l'Organisation des Nations Unies pour le Yémen, M. Ismail Ould Cheikh Ahmed, pour trouver une issue politique à la crise du Yémen et épargner à ce pays encore plus d'affrontements et de destructions, à travers la poursuite de ses efforts et ses appels à toutes les factions, partis et forces politiques au Yémen pour se retrouver autour de la table des négociations dans le cadre de l'initiative du CCG et ses mécanismes exécutifs, des résultats de la conférence de dialogue national de 2014, de la déclaration de Riyad de 2015, et de la résolution du Conseil de sécurité des Nations unies no 2216 (2015).
14. La réunion a accueilli avec satisfaction les efforts que l'Organisation continue de déployer pour organiser une conférence d'aide au développement humanitaire au Yémen le plus rapidement possible afin de mobiliser les ressources immédiates nécessaires pour remédier à la situation critique et répondre aux besoins de l'étape en

coordination avec le gouvernement yéménite et avec les partenaires régionaux, y compris le Centre du Serviteur des Deux Saintes Mosquées pour le secours et l'action humanitaire, les Nations Unies et ses agences humanitaires et de développement, et ce par le biais du Mécanisme de coordination de l'action humanitaire de l'Organisation, exprimant son soutien aux efforts déployés par le Secrétariat général pour organiser une telle conférence.

15. La réunion a exprimé ses remerciements et sa gratitude pour l'appui fourni par les États Membres pour la reconstruction du Yémen, en particulier le Royaume d'Arabie Saoudite, qui a fourni 10 milliards de dollars et a annoncé une nouvelle contribution à la conférence des donateurs à Genève le 25 avril 2017, pour 150 millions de dollars en vue de financer les opérations humanitaires au Yémen.
16. La réunion a salué les efforts et les sacrifices consentis par les EAU pour soutenir le gouvernement légitime au Yémen et pour fournir l'aide humanitaire requise et l'aide à la reconstruction du Yémen, ainsi que pour sa contribution à la conférence des donateurs à Genève, le 25 avril 2017, à hauteur de 100 millions de dollars pour soutenir les opérations humanitaires au Yémen.
17. La réunion s'est félicitée des résultats de la conférence des donateurs à Genève le 25 mai 2017, et a appelé tous les États Membres à continuer de fournir un soutien conséquent sur le plan politique, sécuritaire, économique et financier au gouvernement yéménite pour lui permettre de relever les défis humanitaires et de poursuivre les efforts de reconstruction du pays.
18. La réunion s'est félicitée de l'offre de la République de Turquie d'accueillir la prochaine réunion du Groupe de contact à une date à convenir en coordination avec le Secrétariat général.
